

Province de Québec  
Municipalité de Saint-Noël  
8 Septembre 2020

Séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Noël, tenue le 8 septembre 2020 à 19 h 30, au lieu ordinaire des séances et à laquelle étaient présents le maire, M. Daniel Carrier et les conseillères et conseillers suivants :

MME Mélissa Gagnon  
Johanne Gagné

MM. Guy Gendron  
Gaétan Landry  
Gilbert Marquis

Est aussi présente Mme Manon Caron, directrice générale et secrétaire trésorière.

### **ORDRE DU JOUR**

096-2020

Il est proposé M. Guy Gendron, appuyé par Mme Mélissa Gagnon, et résolu unanimement :

D'accepter l'ordre du jour tel que présenté et de laisser l'item varia ouvert.

### **PROCÈS-VERBAL**

097-2020

Il est proposé par Mme Johanne Gagné, appuyé par M. Guy Gendron et résolu unanimement :

D'adopter les procès-verbaux du 3 août et 26 août 2020.

### **ACCEPTATION DE SOUMISSIONS DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES POUR LA VENTE DU TRACTEUR INTER 1977 PAR SOUMISSION PUBLIQUE**

098-2020

Considérant que la municipalité de St-Noël, doit procéder à la cession d'un tracteur et souffleur usagé;

Considérant que l'article 6.1 du Code municipal stipule que l'aliénation de tout bien de toute municipalité doit être réalisé à titre onéreux;

Considérant que à la fermeture de l'appel d'offres, le 3 septembre 2020 à 15 heures, six (6) soumissions ont été reçues;

Considérant que les soumissions ont été ouvertes à la séance régulière du mardi 8 septembre 2020, dont voici la liste;

Gervais Boucher et Fils Inc.	12 000.00\$
Roger Lévesque	10 000.00\$
Équipements Beauchesne Inc.	6 100.00\$
Renaud Gaudreau	5 800.00\$
Ferme JF Bélanger	3 589.00\$
Charles-Antoine Marin	3 100.00\$

Par conséquent, il est proposé par M. Gilbert Marquis, appuyé de M. Guy Gendron et résolu unanimement ;

D'accepter la soumission Gervais Boucher et Fils Inc. au montant de 12 000.00\$, considérant que le tracteur a plus de 60HP les taxes ne sont pas applicables, et d'autoriser le maire, M. Daniel Carrier, à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents relatifs à ladite vente.

## **LES COMPTES À PAYER**

099-2020

Il est proposé par M. Guy Gendron, appuyé par M. Gaétan Landry et résolu unanimement :

D'approuver la liste des comptes à payer pour un montant dis-neuf-mille-quatre-cent-sept et soixante-quinze (19 407.75 \$). La liste des comptes non-inclus dans le tableau pour un montant d'un-mille-six-cent-trente-six et quarante-deux (1 636.42 \$). La liste des comptes payés d'avance au montant seize-mille-cent-quatre-vingt-seize et vingt-deux (16 196.22 \$) incluant un montant de quatre-mille-cinq-cent-huit et quatre-vingt-dix-neuf (4 508.99 \$) de salaire brut en administration.

## **Certificat de disponibilité de crédits**

Je soussignée, Manon Caron, directrice générale et secrétaire-trésorière, certifie, conformément à l'article 961 du Code municipal du Québec, que les crédits nécessaires à ces dépenses sont suffisants aux postes budgétaires concernés.

## **MISE AUX NORMES EAU POTABLE – AJOUT AU CONTRAT**

100-2020

Considérant qu' une municipalité ne peut modifier un contrat accordé à la suite d'une demande de soumissions, sauf dans le cas où la modification constitue un accessoire à celui-ci et n'en change pas la nature ;

Considérant que les travaux suivants :

- Remplacement des automates : ± 25 850\$ (21 500\$ + ± 2 000\$ de travaux suppl. à valider + 10% entrep. gén.)
- Recertification CSA des panneaux de contrôle : ± 4 000\$ (à discuter suite à la vérification d'Automatisation D'Amours vs si réellement requis selon travaux prévus)
- Remplacement des câbles par une fibre optique : + 2 000\$ (les 2 câbles pourraient être éliminés selon Automatisation D'Amours. Coût supplémentaire réel demandé à l'entrepreneur le 8-09-2020)
- Budget suppl. surveillance : 7 350\$ (analyse, directive de changement, coord., dessins d'atelier, surveillance bureau, transfert des signaux de chloration à l'automate, mise en route, déficiences, TQC). Note : surveillance chantier selon taux horaire déjà prévu au mandat et selon délai additionnel applicable. Le budget pourrait être réduit à 6 950 \$ si aucun ajustement n'est retenu pour la chloration.
- Aucuns travaux de télémétrie.

Total estimation : ± 39 200\$ (excluant taxes)

Sont de la même nature du projet de mise aux normes usine de traitement existante, installation d'une conduite réservoir, intervention sur les puits 1 et 2 (tuyauterie, accessoire de mécanique de procédé, câble de contrôle) instrumentation et contrôle et désinfection.

Par conséquent, il est proposé par M. Gilbert Marquis, appuyé par M. Guy Gendron et résolu unanimement d'ajouter les travaux ci-haut mentionnés au contrat initial.

## **ACCEPTATION OFFRE DE SERVICES PROFESSIONNELLES POUR LE CONTRÔLE QUALITATIF DES MATÉRIAUX (PROJET MISES AUX NORMES DE L'EAU POTABLE)**

101-2020

Il est proposé par M. Guy Gendron, appuyé par Mme Mélissa Gagnon et résolu unanimement :

D'accepter l'offre de services professionnels d'Englobe au coût de 1 730 \$ plus les taxes applicables pour le contrôle qualitatif des matériaux et ce, dans le cadre du projet mise aux normes de l'eau potable.

## **DEMANDE DE M. KEVEN DUBÉ**

102-2020

Il est proposé par M. Gilbert Marquis, appuyé par M. Gaétan Landry et résolu unanimement de ne pas acquiescer à la demande de M. Keven Dubé pour l'achat d'une parcelle de terrain sur le lot 6 135 425 appartenant à la municipalité.

## **ENTENTE DÉVELOPPEMENT LOCAL**

103-2020

Il est proposé par M. Guy Gendron, appuyé par Mme Mélissa Gagnon et résolu unanimement que :

La municipalité de Saint-Noël confirme une participation financière de 5 500\$ pour l'année 2020 afin de permettre la réalisation de projets qui cadrent avec les orientations du Fonds de développement du territoire (FDT) de la MRC de La Matapédia ;

La municipalité mandate le comité de développement à identifier par résolution le ou les projets qui bénéficieront d'une aide financière en vertu de l'entente entre la MRC, la municipalité et le comité de développement;

La municipalité autorise M. Daniel Carrier, maire, à signer le protocole d'entente avec la MRC et le comité de développement.

## **ALARME BSL INC.**

104-2020

Il est proposé par M. Guy Gendron, appuyé par Mme Johanne Gagné et résolu unanimement :

D'accepter l'offre de service de Alarme BSL Inc. pour relier le bureau municipal au Central d'alarme aux conditions suivantes :

- Aucun frais de transfert
- 6 mois gratuits
- Frais de 15.50\$/mois +taxes.

## **CERTIFICATS-CADEAUX**

105-2020

Il est proposé par M. Gilbert Marquis, appuyé par Mme Mélissa Gagnon et résolu unanimement :

De donner vingt-deux (22) certificats cadeaux de 25,00 \$ chacun soit onze (11) de La COOP Alimentaire et onze (11) du Garage Yannick Ouellet dans le cadre de la Journée Familiale du 12 septembre 2020 pour 7 les nouveaux bébés, les 3 nouveaux propriétaires-arrivants et monsieur Jean-Louis Roussel en reconnaissance de ses nombreuses années comme conseiller municipal.

## **CAMÉRA DE CHASSE**

106-2020

Il est résolu unanimement :

De faire l'achat d'une caméra de chasse pour le Parc Tartigou. Monsieur Gaétan Landry, conseiller est mandaté pour faire l'achat.

## **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

107-2020

Il est proposé par M. Guy Gendron et résolu unanimement :

De lever la séance à 20 h 50.

\_\_\_\_\_  
Daniel Carrier  
Maire

\_\_\_\_\_  
Manon Caron  
Directrice générale et secrétaire-trésorière.

Je, Daniel Carrier, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
M. Daniel Carrier, maire